

AU-DELÀ DE LA TRANSVERSALITÉ NÉGATIVE : DE NOUVELLES FORMES DE DOMINATION

Par Jean Blairon

L'analyse institutionnelle a mis en lumière différentes manières de produire des **attitudes dominées**, ou, en d'autres termes, des modalités d'acceptation de situations d'assujettissement (à la logique de l'institution, à l'idéologie dominante, etc.).

Une de ces manières, qui a été bien étudiée, est le fonctionnement de **transversalité négative** qui est à l'œuvre dans les institutions. René Lourau a théorisé ce fonctionnement comme suit : au-delà de leur mission officielle, les institutions peuvent remplir des missions officieuses, dont la présence est niée mais est néanmoins effective. Ainsi, les institutions scolaires peuvent emprunter des pratiques corporelles à la logique des casernes (mise en rang, défilement, silence contraint...) pour fabriquer des citoyens obéissants, si ce n'est de la docile chair à canons¹.

La transversalité négative ainsi mise en lumière consiste en l'apprentissage et l'intériorisation d'une **soumission à l'ordre**.

A de nombreuses reprises, nous avons avancé et illustré qu'une **nouvelle transversalité négative** était à l'œuvre dans nos sociétés ; on pourrait la qualifier de **soumission au mouvement**, dans le cadre et au profit d'une logique (faussement) consensuelle, dans des situations où la contrainte hiérarchique et le conflit prétendent avoir disparu : l'omniprésence du « projet », le fonctionnement au « contrat », l'idéologie du « tous dans le même bateau » en constituent des exemples dans les institutions scolaires².

Le concept de « transversalité négative » concerne au fond une « formation en contrebande », où un contenu peut en cacher un autre.

Nous voudrions investiguer ici une autre forme de transversalité négative, plus **processuelle**, où un **assujettissement peut se connecter à un autre** pour le féconder, l'amplifier et/ou le justifier.

Pour tenter une première démonstration, nous allons nous référer à trois analyses que notre association a proposées récemment.

La première élaborait une réflexion critique de l'appel à projet au travers duquel la Secrétaire d'Etat, Maggie De Block entendait lutter contre la pauvreté infantile ; nous nous demandions si la circulaire « Les enfants d'abord » ne contribuait pas au naufrage des politiques publiques structurelles³.

La seconde interrogeait les enjeux de deux manifestations successives : celle des fonctionnaires fédéraux des finances ; celle des personnels des Services publics de l'aide à la jeunesse (SAJ/SPJ)⁴ ; nous nous demandions s'ils n'auraient pas pu/dû défiler ensemble.

1 Cf. F. Oury et J. Pain, *Chronique de l'école-caserne*, Paris, Matrice, 1998.

2 Cf. par exemple notre analyse « Une nouvelle transversalité négative dans l'école modernisée », www.intermag.be/images/stories/pdf/TransvNegaEcModernisee.pdf.

3 Jean Blairon, Isabelle Dubois et Laurence Watillon, « Un appel à projets de la Secrétaire d'Etat à l'intégration sociale et à la lutte contre la pauvreté, lecture critique », www.intermag.be/images/stories/pdf/AppelProjetMdBlectureCritique.pdf.

4 Jean Blairon, Isabelle Dubois et Laurence Watillon, « Deux manifestations et une priorisation douteuse », www.intermag.be/images/stories/pdf/DeuxManifestationsUnePriorisation.pdf.

La troisième se préoccupait des effets possibles de l'introduction, dans les politiques culturelles de la Fédération Wallonie Bruxelles, du concept des « droits culturels » élaboré par le groupe de Fribourg ; nous y exprimions la crainte que l'usage social de ce concept ne contribue à produire paradoxalement une série de régressions sociales et culturelles⁵.

La question que nous voudrions poser dans le cadre de notre réflexion est la suivante : est-ce qu'il s'agit, dans ces trois situations, de problématiques et d'acteurs disparates, ou est-ce qu'il existe entre eux de multiples liens, même non aperçus ?

C'est la seconde hypothèse que nous aimerions avancer ici. Nous remercions le lecteur de se référer aux analyses évoquées s'il souhaite une démonstration plus étayée que les indications que nous allons rappeler ici pour faire apparaître la possibilité de liens entre des problématiques et des acteurs apparemment étrangers les uns aux autres.

DROITS CULTURELS ET AIDE À LA JEUNESSE

L'enjeu est de donner du thème des « droits culturels » une définition qui n'est ni restreinte au secteur de la « culture » dans le sens esthétique, ni référée aux seuls individus. Dans la filiation d'Alain Touraine, on peut par exemple entendre par droits culturels, le droit pour les individus **et les groupes** (nous soulignons) d'être porteurs de droits universels, dont, essentiellement, le droit de se créer. Contrairement aux versions les plus socialement répandues, il ne faut pas entendre par « se créer » le fait de « se » trouver et d'être « reconnu », mais le droit de produire une société où tous ont accès aux supports qui permettent de se produire, par un travail qui permet de prendre distance par rapport à soi (on peut parler en l'occurrence de « subjectivation »).

Cette dernière formulation concerne évidemment de près le secteur de la jeunesse, qui entend reconnaître à chaque enfant le droit d'être un sujet, et d'abord un sujet de droits. Or les inégalités en matière de « subjectivation » sont énormes, et notamment, il faut bien le reconnaître, pour les enfants confrontés à la pauvreté, c'est-à-dire aux enfants dont les parents sont soumis à des processus de désaffiliation – dimension que néglige absolument l'appel à projet « les enfants d'abord ».

Comme nous l'avons indiqué dans l'analyse que nous avons consacrée aux « droits culturels », le danger que le droit se retourne en devoir est aussi bien présent : l'Etat social actif a étendu son idéologie jusqu'ici et il n'est pas rare que des « projets personnels » soient exigés de manière aberrante à toutes les étapes du « système d'aide » (les parents ont-ils un « projet scolaire » pour leur enfant, l'enfant placé est-il acteur de son projet de placement, est-il réellement « demandeur » de l'aide qu'on lui destine, etc.).

Par ailleurs, si un caractère « fondamental » est attribué au « droit culturel », on s'accommode, de façon concomitante, du fait qu'il ne sera plus inconditionnel : les services publics de l'aide à la jeunesse dénoncent l'absence criante de moyens, pendant que d'aucuns y font la sourde oreille, préférant inviter les agents à « prioriser » les situations qui seront effectivement prises en compte.

L'IDÉOLOGIE LIBÉRALE, LES MANIFESTATIONS DES SERVICES PUBLICS ET LES DROITS CULTURELS

En critiquant l'appel à projet de la Secrétaire d'Etat VLD, nous regrettons que cette logique d'appel évanescents se substitue de plus en plus à de vraies politiques structurelles. C'est que l'idéologie libérale prône ouvertement un amaigrissement des services publics, jugés inefficaces et trop coûteux par rapport à une logique de diminution des dépenses publiques.

Cette logique de diminution est évidemment étroitement liée à un autre choix : la protection des intérêts des plus riches, dont la contribution à la redistribution des richesses est toujours jugée trop élevée : elle découragerait le mérite, ferait fuir les capitaux, serait injuste par rapport au « courage » dont font preuve les élites...

5 Jean Blairon et Jacqueline Fastrès, « L'usage social des théories : l'exemple des droits culturels », www.intermag.be/images/stories/pdf/UsageSocTheoDroitsCulturels.pdf.

On comprend mieux dans ce contexte pourquoi l'appel à projet « les enfants d'abord » met l'accent sur la **détection** des situations (qu'on aura tôt fait de juger fautives ?), en se situant aux antipodes d'une logique de soutien à la subjectivation.

C'est pourquoi il nous apparaît fondamental de resituer la question des droits culturels dans une logique de conflit à propos d'une ressource centrale pour nos sociétés : le capital culturel, et particulièrement d'une des composantes de celui-ci, les ressources subjectives.

Ces ressources sont celles qui permettent de se lier, de s'engager, de se produire dans la distance, d'accorder sa confiance. L'enjeu du capital culturel met en présence des **adversaires**.

D'un côté, nous trouvons ceux pour qui ce capital peut être exploité, instrumentalisé, trahi, au premier rang desquels nous trouvons les maîtres de la finance qui s'affranchissent de tout lien avec l'économie réelle (alors qu'on exige une implication totale des travailleurs et une fidélité sans faille à l'entreprise) ; à leur côté, tous ceux qui soutiennent leur projet politique en affaiblissant les services publics, en diminuant unilatéralement les contraintes des propriétaires de capitaux, en faisant en sorte que leur contribution soit la moins importante possible (c'est dans ce cadre qu'on peut s'interroger sur une diminution des moyens accordés aux fonctionnaires des finances).

En face, nous trouvons tous ceux, aujourd'hui dispersés, isolés, peu conscients des connexions de leurs enjeux, qui revendiquent tour à tour un respect de leur contribution à la production du capital culturel : le secteur de l'aide à la jeunesse, par exemple, qui lutte pour un droit à la subjectivation, le secteur de la culture, qui entend défendre l'autonomie du capital culturel, sa non-assimilation à une marchandise, sa non-instrumentalisation, mais aussi tous ceux qui se sont impliqués dans leur travail, ont « tout donné », sans qu'il en soit nullement tenu compte en termes de réciprocité et de responsabilité par les maîtres des finances...

AU-DELÀ DE LA TRANSVERSALITÉ NÉGATIVE

Cette analyse montre comment les dominations qui s'exercent dans ces trois situations peuvent, par connexions, **cumuler leurs effets** de manière invisible.

C'est en effet la **même logique**, certes peu apparente, qui traverse ces problématiques.

Le recours à l'appel à projet plutôt que la mise en place de véritables politiques structurelles en matière de lutte contre la pauvreté, la diminution des moyens publics accordés à la défense de la subjectivation et à la lutte contre la (grande) fraude fiscale, les effets possibles d'une conception des droits culturels qui peut en favoriser la réduction : comment ne pas voir que ces politiques apparemment séparées peuvent s'étayer, se renforcer, essaimer, se justifier réciproquement ?

Il ne s'agit plus dans ce cas de passer un contenu par contrebande, mais d'affaiblir des contenus et des résistances par connexions et contrecoups – de frapper par ricochets.

Ce n'est plus un contenu nié qui est introduit, c'est un **affaiblissement qui est produit par connexion invisible** ; il est d'autant plus facilité que les protagonistes des luttes (ici : les secteurs social, culturel, des finances, de l'aide à la jeunesse) n'ont que trop intériorisé la fiction que ce qui est accordé à l'un le sera au détriment de l'autre (ce qui fait que leur allié potentiel est vécu comme un concurrent si ce n'est un adversaire).

Nous proposons d'appeler **transversalité négativiste** ce fonctionnement processuel d'affaiblissement par ricochets trans-sectoriels successifs.

DES RICOCHETS PERMANENTS

Par rapport aux trois situations qui servent de support à notre réflexion, les jours qui ont suivi ont été le théâtre de bien des ricochets.

Il y a d'abord eu la mise en cause « technique » du soutien que le gouvernement fédéral accorde à la création d'emplois dans les secteurs associatif et public (communal) via le recalcul des « aides

publiques à l'emploi (APE) » qui leur sont accordés⁶. Si l'initiative de la Ministre fédérale de l'emploi, la socialiste flamande Monica De Coninck, peut être critiquée, ce n'est pas seulement parce qu'elle risque d'appauvrir et de fragiliser des secteurs qui sont réellement créateurs d'emplois, c'est surtout parce qu'elle méconnaît gravement le rôle sociétal de ces secteurs : **ne sont-ils pas, plus que tout autre, en première ligne pour la production des ressources subjectives et du capital culturel ?**

Dénier ce rôle central dans la production d'une ressource centrale, c'est bien **par connexion** contribuer à l'exploitation, l'instrumentalisation, la trahison de **ceux qui produisent ce dont tous les autres ont besoin.**

Parallèlement, la RTBF « se renouvelait » par rapport à sa campagne médiatique hivernale en matière de pauvreté. Sous le slogan prétentieux « VivaforLife », la chaîne de service public (Vivacité) mettait en scène, dans une cage de verre, trois stars du sacrifice (trois jeunes journalistes), qui entamaient un marathon de présentation tout en se privant de toute nourriture solide. L'objectif était de rendre « sexy » la cause de la pauvreté infantile et d'attirer des dons. C'est la logique même de l'appel à projet de la Secrétaire d'Etat VLD, puisqu'il s'agissait de susciter une prise en charge fugace, émotionnelle, d'une question qui ne peut être résolue que par des politiques structurelles de redistribution. On peut parler dans ce contexte d'une concurrence de la compassion (toutes les chaînes essaient de s'illustrer par ce genre de récolte qui, une fois terminées, laissent tous les déséquilibres en l'état – et donc les justifient) et d'une fuite dans l'imaginaire orchestrée médiatiquement (notre société, où les inégalités ne cessent d'augmenter, se présente comme généreuse et se complaît à s'entendre dire « vous êtes formidables »). Le retour d'une logique pastorale en matière de pauvreté, que nous craignons de voir réapparaître dans la foulée d'une certaine promotion consensuelle des « droits culturels », semble se répandre : le « bon pasteur médiatique » prend soin de son troupeau décharné en mobilisant les dons de ceux qui ne se mobilisent pas pour la mise en place de réponses structurelles aux mécanismes de l'appauvrissement subi par une grande partie de la population... N'est-ce pas là une forme de **blanchiment subjectif** particulièrement préoccupante ?

LA TRANSVERSALITÉ NÉGATIVISTE ET LE RHIZOME

Il est difficile de ne pas voir que le fonctionnement d'une telle « transversalité négativiste » peut correspondre à ce que Deleuze et Guattari appelaient un « rhizome » :

« à la différence des arbres ou de leurs racines (que l'on peut rapporter à un fonctionnement hiérarchique, nda), le rhizome connecte un point quelconque avec un autre point quelconque, et chacun de ses traits ne renvoie pas nécessairement à des traits de même nature, il met en jeu des régimes de signes très différents et même des états de non-signes. (...) Le rhizome procède par variation, expansion, conquête, capture, piqûre. »⁷

Nous retrouvons là un des constats que les auteurs ont peu développé : le type de despotisme et de domination propre au rhizome⁸, dans la mesure où le fonctionnement rhizomatique est plutôt présenté comme celui de la création et de la liberté.

La domination par connexions et « libérations », voilà ce que peut représenter la transversalité négativiste. Et si nous voulons, comme nous y invite un Alain Touraine, réfléchir à la manière d'arrêter la « course à l'abîme », il conviendra probablement de se rendre capables de détecter le fonctionnement de la transversalité négativiste partout où elle se produit, d'identifier ses agents efficaces (ce ne sont pas des forces anonymes ou des « marchés » qui mettent en œuvre pareilles connexions).

6 Voir à ce sujet l'analyse critique de Nurten Aka « La pression, c'est maintenant », dans le tout nouveau trimestriel de la Confédération des Organisations de Jeunesse (COJ).

7 G. Deleuze et F. Guattari, *Mille plateaux, Capitalisme et schizophrénie*, Paris, Minuit, 1980, pp. 31-32.

8 Évoqué p. 30 « S'il s'agit de montrer que les rhizomes ont aussi leur propre despotisme, leur propre hiérarchie, plus durs encore, très bien, car il n'y a pas de dualisme, pas de dualisme ontologique ici et là, pas de dualisme axiologique du bon et du mauvais, pas de mélange ou de synthèse américaine. »

Mais si nous voulons continuer à pouvoir dire « I ain't gonna work on Maggie's farm no more⁹ », à lutter pour que les droits du sujet soient effectifs sur tous les fronts, il semble qu'il nous faudra inventer des modes de connexions où les acteurs pourront faire pièce à leur isolement, à leur dispersion ou à leur neutralisation réciproque.

9 C'est le refrain d'une célèbre chanson de Bob Dylan, *Maggie's farm*, qui a d'ailleurs connu une seconde vie en 1978 comme critique de la politique conservatrice de Maggie Thatcher. On attend la troisième...